

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DE LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC,  
CHARGE DE LA REFORME DE L'ETAT**



**CABINET DU MINISTRE**

N° 0634 /MFPMSPCRE/CAB

## **COMMUNIQUE**

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget et des Comptes Publics et le Ministre de la Fonction Publique, de la Modernisation du Service Public chargé de la Réforme de l'Etat portent à la connaissance des agents publics que l'opération de mise en Bons de caisse s'est déroulée, en ce qui concerne la première phase, du 17 au 24 Juillet 2018 à Libreville.

Conformément au programme largement publié, la période du 25 au 28 juillet a été entièrement consacrée à l'enregistrement des réclamations.

Du 28 juillet à ce jour, la Commission mise en place à cet effet est à pieds d'œuvre pour examiner tous les dossiers de réclamations liées au Bon de caisse.

Dès lors, aucune autre réclamation sur l'opération ne peut plus être réceptionné par les services du Ministère de la Fonction Publique et du Budget. Toutes les réclamations intervenant hors délais et l'ensemble de la gestion des ressources humaines de la Fonction Publique rentrent à nouveau dans le traitement administratif normal et habituel des services compétents.

Dans cette perspective et conformément aux textes en vigueur, il revient aux Ministres employeurs de saisir les Ministres du Budget et de la Fonction Publique des situations de carrières de leurs agents après examens des dossiers par les Directeurs Centraux des Ressources Humaines et les Secrétaires Généraux des Ministres.

Fait à Libreville, le 06 AOUT 2018

Le Ministre d'Etat, Ministre du  
Budget et des Comptes Publics

**Jean Fidèle OTANDAULT**

Le Ministre de la Fonction Publique,  
de la Modernisation du Service Public,  
Chargé de la Réforme de l'Etat

**Ali Akbar ONANGA Y'OBEGUE**